



Le GFF que nous voulons : Les recommandations de la Société Civile Ivoirienne dans le cadre de la reconstitution du GFF

Historique :

Le GFF est un "mécanisme de financement de la Banque Mondiale" pour la SRMNEA+N (la Santé de la Reproduction, de la Mère, du Nouveau-né et de l'Enfant, de l'Adolescent et la Nutrition) qui par le biais de subventions à visée catalytique, permet le passage à l'échelle des programmes en mutualisant les ressources nationales, les financements externes et les ressources du secteur privé.

Lancé lors de la Conférence sur le Financement du Développement à Addis-Abeba en juillet 2015, son objectif global est de contribuer à diminuer les décès évitables des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents d'ici 2030 et à améliorer la santé et la qualité de vie des femmes, des adolescents et des enfants dans 50 pays prioritaires.

En novembre 2021, le Secrétariat du GFF organisera la conférence de reconstitution, co-hébergée par le gouvernement du Sénégal, le Groupe de la Banque mondiale et la Fondation Bill & Melinda Gates.

Les fonds collectés devraient soutenir la mise à l'échelle du GFF dans davantage de pays au cours du cycle suivant. La Société Civile Ivoirienne est consciente et se réjouit des efforts réalisés par le GFF qui a permis aujourd'hui une véritable ouverture du GFF aux représentants de la Société Civile. C'est fort de ce partenariat en constante évolution qu'il nous ait paru crucial de faire parvenir au GFF nos recommandations pour que ces objectifs soient atteints et contribuent au succès global du GFF d'ici 2030.

Dans ce cadre, ASAPSU, membre de ACTION Partnership et engagée dans la campagne « GFF que nous voulons » avec son partenaire WACI Health a organisé un sondage et un atelier de discussions avec les membres de la Société Civile Ivoirienne, membres ou non des plateformes GFF dans le pays.

Enjeux :

Dans le contexte de crise sanitaire liée à la COVID 19, le secteur de la santé a subi de nombreux bouleversements et en Côte d'Ivoire la SRMNEA+N n'a pas été épargnée. De plus, à l'orée de la reconstitution du GFF il est crucial que ce mécanisme prenne en compte les besoins qui remontent de la plateforme GFF installée dans le pays.

Les solutions que nous vous proposons :

C'est dans ce cadre que ASAPSU a proposé cette concertation entre les OSC afin que les éléments qui en sortent servent à la redynamisation du cadre de collaboration entre les OSC ivoiriennes et le GFF.

En date du 21 septembre 2021, ASAPSU a mené avec ces partenaires de la société Civile ivoirienne un atelier sur la reconstitution du « GFF que nous voulons » Côte d'Ivoire. Cet atelier se base sur un sondage réalisé auprès de nos partenaires et nous a permis d'avoir une vue d'ensemble sur les besoins de la Société Civile Ivoirienne quant à la reconstitution du GFF. A travers cet atelier nous avons recensé les recommandations que la Société Civile Ivoirienne désire transmettre au GFF afin que sa reconstitution tienne compte des enjeux de coordination et des secteurs d'amélioration recensés par la Société Civile.

Appel à l'action :

A l'issue de cette concertation les Organisations de la Société Civile ont rédigé un ensemble de recommandations pour contribuer à la reconstitution du « GFF que nous voulons » en Côte d'Ivoire. L'objectif ici est double : il s'agit d'accentuer l'attention du GFF sur les besoins des communautés dans le cadre de la SRMNEA+N dans un contexte de pandémie tout en renforçant la place de la Société Civile ivoirienne comme acteur majeur dans l'atteinte des objectifs du GFF d'ici 2030.

Les OSC de Côte d'Ivoire réunies estiment donc que le GFF améliorerait son impact sur les enjeux de santé reproductive du pays si les mesures suivantes étaient prises :

1. Améliorer l'adaptation des ressources du GFF aux stratégies nationales de renforcement du système de santé (PND, PNDS, PNCFS, DI) en :
 - Soutenant le financement des plans opérationnels nationaux et régionaux annexés au PNDS 2021-2025.
 - Soutenant la participation accrue de la Société Civile au fonctionnement de la Plateforme Nationale de financement de la Santé afin que les décisions et orientations de la plateforme permettent la redevabilité des financements envers les communautés. Nous saluons la présence de la Société Civile dans les différents organes de la plateforme et nous invitons donc le GFF à continuer de soutenir la prise en compte de la Société Civile dans son fonctionnement.
 - Soutenant le plaidoyer de la Société Civile pour l'atteinte des 15% du budget alloué au financement de la santé.

Pour renforcer cet axe de plaidoyer, nous soutenons qu'il est impératif que la reconstitution du GFF tienne compte d'une meilleure répartition des ressources qui passe par une amélioration du financement du plaidoyer des OSC.

2. Répartir plus équitablement les ressources et le financement du plaidoyer des OSC
 - Renforcer la politique du GFF pour un financement plus équitable des parties prenantes et notamment des OSC pour contribuer de manière efficiente à l'atteinte des cibles du GFF.
 - Donner davantage d'importance au financement local des OSC pour plus d'impact avec la possibilité de mieux mesurer la durabilité et la redevabilité.
3. Soutenir l'accroissement de l'engagement des OSC et soutenir l'approche communautaire en :
 - Accompagnant la plateforme GFF dans l'élargissement du panel des OSC qui peuvent y prendre part. L'objectif est ici que la plateforme GFF soit représentative des OSC qui interviennent notamment à l'intérieur du pays. La plateforme sera de ce fait capable de soutenir leur plaidoyer vers toutes les parties prenantes et notamment les autorités desdites régions.
 - Accordant plus d'importance aux initiatives des OSC qui prennent en compte les orientations du PND et en soutenant l'engagement des OSC à être des acteurs de mise en œuvre pour plus de redevabilité. Cet axe de notre plaidoyer vise à ce que la reconstitution du GFF renforce les actions des OSC dont les activités de terrain sont déjà orientées vers la stratégie nationale de santé en RCI. Il vise également à soutenir les OSC afin de renforcer la redevabilité envers les communautés.
 - Mettant à contribution la plateforme GFF en Côte d'Ivoire dans les différentes étapes de la mise en œuvre du GFF ainsi que des différentes évaluations de son impact.

De plus, la Société Civile Ivoirienne soutient que le GFF dans sa reconstitution doit impérativement maintenir l'approche communautaire au centre de sa stratégie de financement de la santé. Pour ce faire il est crucial :

- D'accompagner le plaidoyer santé des OSC au niveau local/communal dans l'optique de catalyser l'implication de parties prenantes pertinentes à l'atteinte des objectifs du GFF
- De renforcer la collecte d'information et le plaidoyer par les communautés elles-mêmes sur les enjeux qui les concerne. L'idée est ici de soutenir les communautés afin qu'elles soient elles-mêmes actrices du changement.

Pour renforcer cet engagement des OSC dans la plateforme, il est important que des efforts soient réalisés dans la politique de communication du GFF.

4. Meilleure communication entre le GFF et les OSC

- Soutenir la plateforme pour améliorer le partage de l'information sur le processus d'adhésion à la plateforme
- Faciliter l'accès à l'information sur la stratégie du GFF et renforcer le lien entre le GFF et les OSC à travers des réunions régulières.

Enfin, la Société Civile recommande au GFF d'intégrer de nouveaux enjeux dans sa reconstitution.

5. Nouveaux enjeux que le GFF pourrait intégrer :

- Renforcer l'attention du GFF sur le handicap, notamment moteur et/ou mental des personnes faisant partie des cibles du mécanisme
- Renforcer dans sa politique le soutien aux projets liant santé et nutrition.